

l'Isle. En 1647, il tailla à même son domaine de la Cité la seigneurie de Laprairie en faveur des Pères Jésuites, mais il ne tenta jamais de faire défricher et habiter le reste de l'immense domaine qui lui était échu à condition de le mettre en valeur. Ses titres seigneuriaux n'ont jamais été, par conséquent, d'accord avec la loi. En 1648, il céda ses droits à son frère, Louis de Lauzon.

L'automne de 1651, Jean de Lauzon, père, débarqua à Québec en qualité de gouverneur-général. Peu de jours après, Jean de Lauzon, fils aîné, épousa, dans la même ville, Anne Després.

M. de Lauzon, père, retourna en France, l'année 1656 et ne revit plus le Canada.

Louis de Lauzon, seigneur du grand fief de la Cité, et de la petite seigneurie de Gaudarville (près de Québec) épousa, en 1655, Catherine Nau de Fossembault et lorsqu'il se noya, en 1659, il n'avait pas d'enfant. La Cité passa à son frère aîné, Jean, chevalier, grand sénéchal de la Nouvelle-France, seigneur de Lauzon (la Pointe Lévis) et lieutenant au gouvernement de la Nouvelle-France, lequel fut tué par les Iroquois, à l'île d'Orléans, le 22 juin 1661.

Durant ces deux années où il fut propriétaire de la Cité, Jean de Lauzon paraît avoir imposé à la terre de Saint-François du lac Saint-Pierre, le nom de *Després* qui était celui de sa femme. Ce qualificatif convenait d'autant mieux aux localités en question que c'est un pays plat, tout en pâturage et en belles terres.

Le voyageur qui part de Sorel pour se rendre à Nicolet, en côtoyant le lac Saint-Pierre, est surpris de la variété des formes du rivage, des baies, des échancrures, des bouches de rivières, des fermes nombreuses, des troupeaux répandus partout, des îles échouées au large comme des corbeilles de verdure, des navires qui flottent au loin sur cette mer admirable, et, embrassant l'horizon qui s'étend jusqu'aux crêtes des Laurentides d'une part, jusqu'aux renflements du sol qui annoncent les Alleghany d'un autre côté, il ne peut taire son enthousiasme. La majestueuse nappe d'eau du lac Saint-Pierre est comme le centre de ce miroir de la création. Un jour, des villes prospères s'élèveront autour de ce bassin naturel. En attendant, la bonne et douce campagne canadienne y développe ses agréments. Ce sera, dans l'avenir, un point de repère pour le touriste, un "pays" suivant l'ancienne acception du mot. Il a son commencement et sa fin. Au bas du lac Saint-Pierre, les villes des Trois-Rivières et de Nicolet ; à la partie supérieure Sorel et Berthier. Trois-Rivières au nord a pris, de longue date, le pas sur Nicolet au sud. Sorel au sud a primé Berthier situé au nord.

Lorsque les quatre villes seront devenues grandes, le bassin du lac Saint-Pierre nous présentera l'une des féeries d'été de la province de Québec. Ce sera tout un monde, comme ces petits pays d'Europe où